

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - DAVAYE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21710169000014

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE MÂCON

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : DAVAYE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	30
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	36
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	37
D2 - Arrêté et signatures	38

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 71169	DAVAYE DAVAYE	BP 2023
----------------------------	-------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	812
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	12
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1.16	719.67	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 084 802,00	681 976,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 402 826,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 084 802,00	1 084 802,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	583 105,00	577 114,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 743,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 734,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		587 848,00	587 848,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 672 650,00	1 672 650,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	212 510,00	0,00	201 605,00	201 605,00	201 605,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	169 818,00	0,00	166 836,00	166 836,00	166 836,00
014	Atténuations de produits	29 104,00	0,00	26 591,00	26 591,00	26 591,00
65	Autres charges de gestion courante	186 953,00	0,00	200 495,00	200 495,00	200 495,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		598 385,00	0,00	595 527,00	595 527,00	595 527,00
66	Charges financières	25 242,00	0,00	24 092,00	24 092,00	24 092,00
67	Charges exceptionnelles	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	230,00	0,00	230,00	230,00	230,00
022	Dépenses imprévues	39 100,00	0,00	6 696,00	6 696,00	6 696,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		664 407,00	0,00	627 995,00	627 995,00	627 995,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	247 952,00	0,00	396 500,00	396 500,00	396 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	61 760,00	0,00	60 307,00	60 307,00	60 307,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		309 712,00	0,00	456 807,00	456 807,00	456 807,00
TOTAL		974 119,00	0,00	1 084 802,00	1 084 802,00	1 084 802,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 684,00	0,00	14 286,00	14 286,00	14 286,00
73	Impôts et taxes	397 883,00	0,00	418 059,00	418 059,00	418 059,00
74	Dotations et participations	86 986,00	0,00	92 629,00	92 629,00	92 629,00
75	Autres produits de gestion courante	129 950,00	0,00	133 500,00	133 500,00	133 500,00
Total des recettes de gestion courante		630 633,00	0,00	658 474,00	658 474,00	658 474,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		630 633,00	0,00	658 474,00	658 474,00	658 474,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 502,00	0,00	23 502,00	23 502,00	23 502,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 502,00	0,00	23 502,00	23 502,00	23 502,00
TOTAL		654 135,00	0,00	681 976,00	681 976,00	681 976,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	402 826,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	433 305,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	41 391,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles	349 636,00	4 743,00	120 500,00	120 500,00	125 243,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	417 527,00	4 743,00	522 500,00	522 500,00	527 243,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 958,00	0,00	31 110,00	31 110,00	31 110,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 507,00		5 993,00	5 993,00	5 993,00
	Total des dépenses financières	43 465,00	0,00	37 103,00	37 103,00	37 103,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	460 992,00	4 743,00	559 603,00	559 603,00	564 346,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 502,00		23 502,00	23 502,00	23 502,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 502,00		23 502,00	23 502,00	23 502,00
	TOTAL	484 494,00	4 743,00	583 105,00	583 105,00	587 848,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	587 848,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	83 902,00	83 902,00	83 902,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	83 902,00	83 902,00	83 902,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	15 206,00	0,00	32 405,00	32 405,00	32 405,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	109 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	128 600,00	0,00	36 405,00	36 405,00	36 405,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	128 600,00	0,00	120 307,00	120 307,00	120 307,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	247 952,00		396 500,00	396 500,00	396 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 760,00		60 307,00	60 307,00	60 307,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	309 712,00		456 807,00	456 807,00	456 807,00
	TOTAL	438 312,00	0,00	577 114,00	577 114,00	577 114,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 734,00
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	587 848,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	433 305,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	201 605,00		201 605,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	166 836,00		166 836,00
014	Atténuations de produits	26 591,00		26 591,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 495,00		200 495,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 092,00	0,00	24 092,00
67	Charges exceptionnelles	1 450,00	0,00	1 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	230,00	60 307,00	60 537,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	6 696,00		6 696,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		396 500,00	396 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		627 995,00	456 807,00	1 084 802,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 502,00	23 502,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 110,00	0,00	31 110,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 000,00	0,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	125 243,00	0,00	125 243,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	360 000,00	0,00	360 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 993,00		5 993,00
Dépenses d'investissement – Total		564 346,00	23 502,00	587 848,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	587 848,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	14 286,00		14 286,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	418 059,00		418 059,00
74	Dotations et participations	92 629,00		92 629,00
75	Autres produits de gestion courante	133 500,00	0,00	133 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 502,00	23 502,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		658 474,00	23 502,00	681 976,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	402 826,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 405,00	0,00	32 405,00
13	Subventions d'investissement	83 902,00	0,00	83 902,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 000,00	0,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		60 307,00	60 307,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		396 500,00	396 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		120 307,00	456 807,00	577 114,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 734,00
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	587 848,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	212 510,00	201 605,00	201 605,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	34 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	50,00	50,00	50,00
60624	Produits de traitement	800,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	600,00	650,00	650,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	800,00	800,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	900,00	900,00	900,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	1 750,00	1 750,00	1 750,00
6135	Locations mobilières	1 100,00	1 100,00	1 100,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 500,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	600,00	600,00
6156	Maintenance	2 500,00	8 000,00	8 000,00
6161	Multirisques	7 240,00	7 355,00	7 355,00
6182	Documentation générale et technique	240,00	250,00	250,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	800,00	800,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	1 000,00	750,00	750,00
6228	Divers	12 000,00	9 500,00	9 500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	250,00	250,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6238	Divers	500,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	50,00	50,00	50,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	850,00	850,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	1 200,00	1 200,00
6284	Redevances pour services rendus	380,00	750,00	750,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 800,00	3 850,00	3 850,00
63512	Taxes foncières	8 900,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	169 818,00	166 836,00	166 836,00
6218	Autre personnel extérieur	1 300,00	1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	95,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 025,00	1 076,00	1 076,00
6411	Personnel titulaire	100 000,00	110 000,00	110 000,00
6413	Personnel non titulaire	18 000,00	2 000,00	2 000,00
6415	Indemnité inflation	500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 500,00	23 500,00	23 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	500,00	500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 500,00	4 100,00	4 100,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	848,00	1 060,00	1 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	550,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	29 104,00	26 591,00	26 591,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	500,00	500,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	900,00	1 000,00	1 000,00
739211	Attributions de compensation	27 530,00	24 417,00	24 417,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	674,00	674,00	674,00
65	Autres charges de gestion courante	186 953,00	200 495,00	200 495,00
6531	Indemnités	38 850,00	40 500,00	40 500,00
6532	Frais de mission	100,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 700,00	1 700,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65548	Autres contributions	141 798,00	153 690,00	153 690,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	2 500,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	5,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		598 385,00	595 527,00	595 527,00
66	Charges financières (b)	25 242,00	24 092,00	24 092,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 242,00	24 092,00	24 092,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 450,00	1 450,00	1 450,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	50,00	50,00
6713	Secours et dots	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6714	Bourses et prix	100,00	100,00	100,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	200,00	200,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	230,00	230,00	230,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	230,00	230,00	230,00
022	Dépenses imprévues (e)	39 100,00	6 696,00	6 696,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		664 407,00	627 995,00	627 995,00
023	Virement à la section d'investissement	247 952,00	396 500,00	396 500,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	61 760,00	60 307,00	60 307,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	61 760,00	60 307,00	60 307,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		309 712,00	456 807,00	456 807,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		309 712,00	456 807,00	456 807,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		974 119,00	1 084 802,00	1 084 802,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	130,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	130,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 684,00	14 286,00	14 286,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 250,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	991,00	551,00	551,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	15,00	15,00	15,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	40,00	40,00	40,00
70688	Autres prestations de services	12 888,00	13 680,00	13 680,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	397 883,00	418 059,00	418 059,00
73111	Impôts directs locaux	366 627,00	381 703,00	381 703,00
73211	Attribution de compensation	16 156,00	16 156,00	16 156,00
7336	Droits de place	100,00	200,00	200,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	86 986,00	92 629,00	92 629,00
7411	Dotations forfaitaire	51 097,00	51 097,00	51 097,00
74121	Dotations de solidarité rurale	11 928,00	11 000,00	11 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	5 573,00	5 000,00	5 000,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	3 000,00	3 000,00
744	FCTVA	8 723,00	7 635,00	7 635,00
74718	Autres participations Etat	550,00	102,00	102,00
7473	Participat° Départements	0,00	4 460,00	4 460,00
7478	Participat° Autres organismes	50,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	3 000,00	3 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 034,00	6 025,00	6 025,00
7484	Dotations de recensement	0,00	1 310,00	1 310,00
75	Autres produits de gestion courante	129 950,00	133 500,00	133 500,00
752	Revenus des immeubles	129 350,00	132 900,00	132 900,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	600,00	600,00	600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		630 633,00	658 474,00	658 474,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		630 633,00	658 474,00	658 474,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 502,00	23 502,00	23 502,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 502,00	23 502,00	23 502,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 502,00	23 502,00	23 502,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		654 135,00	681 976,00	681 976,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	402 826,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 084 802,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	41 391,00	42 000,00	42 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	41 391,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	349 636,00	120 500,00	120 500,00
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	55 000,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	132 495,00	25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2152	Installations de voirie	28 141,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 500,00	5 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	8 000,00	8 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	360 000,00	360 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	360 000,00	360 000,00
Total des dépenses d'équipement		417 527,00	522 500,00	522 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 958,00	31 110,00	31 110,00
1641	Emprunts en euros	25 958,00	27 110,00	27 110,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 507,00	5 993,00	5 993,00
Total des dépenses financières		43 465,00	37 103,00	37 103,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		460 992,00	559 603,00	559 603,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	23 502,00	23 502,00	23 502,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	23 502,00	23 502,00	23 502,00
13911	Etat et établissements nationaux	667,00	667,00	667,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 671,00	1 671,00	1 671,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	4 867,00	4 867,00	4 867,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	6 181,00	6 181,00	6 181,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	6 174,00	6 174,00	6 174,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	710,00	710,00	710,00
13936	Sub. transf cpte résult. PVR	3 027,00	3 027,00	3 027,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	205,00	205,00	205,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 502,00	23 502,00	23 502,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		484 494,00	583 105,00	583 105,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 743,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	587 848,00
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	83 902,00	83 902,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	35 000,00	35 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	48 902,00	48 902,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	83 902,00	83 902,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	124 600,00	32 405,00	32 405,00
10222	FCTVA	10 206,00	22 821,00	22 821,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	9 584,00	9 584,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	109 394,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		128 600,00	36 405,00	36 405,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		128 600,00	120 307,00	120 307,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	247 952,00	396 500,00	396 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	61 760,00	60 307,00	60 307,00
28033	Frais d'insertion	71,00	71,00	71,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	200,00	200,00	200,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	453,00	453,00	453,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	122,00	122,00	122,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 627,00	2 627,00	2 627,00
281316	Equipements de cimetière	320,00	320,00	320,00
281318	Autres bâtiments publics	13 218,00	13 218,00	13 218,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 216,00	6 216,00	6 216,00
28138	Autres constructions	8 035,00	8 035,00	8 035,00
28152	Installations de voirie	13 322,00	13 322,00	13 322,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 853,00	1 853,00	1 853,00
281534	Réseaux d'électrification	1 511,00	1 511,00	1 511,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 298,00	1 138,00	1 138,00
281571	Matériel roulant	4 014,00	4 014,00	4 014,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 233,00	1 046,00	1 046,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 008,00	1 008,00	1 008,00
28182	Matériel de transport	1 621,00	1 621,00	1 621,00
28183	Matériel de bureau et informatique	831,00	831,00	831,00
28184	Mobilier	150,00	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	2 657,00	2 551,00	2 551,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		309 712,00	456 807,00	456 807,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		309 712,00	456 807,00	456 807,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		438 312,00	577 114,00	577 114,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 734,00
---	------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				587 848,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					900 000,00									
MIN247438EUR/0259945/001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2008	2008-02-01	01/02/2008	600 000,00	F		4,440	4,440	Euros	A	P		A-1
MON247417EUR/0259915/001/2	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2007	300 000,00	F		4,420	4,420	Euros	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		543 388,81					27 108,35	24 091,07	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		543 388,81					27 108,35	24 091,07	0,00	0,00
MIN247438EUR/0259945/001		0,00	A-1	366 430,70	14,84	F		4,440	17 709,65	16 269,52	0,00	0,00
MON247417EUR/0259915/001/2		0,00	A-1	176 958,11	13,76	F		4,420	9 398,70	7 821,55	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DAVAYE - DAVAYE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		543 388,81					27 108,35	24 091,07	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	543 388,81	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2015-01-12

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	2	12/01/2015
L	VOITURE	7	12/01/2015
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	7	12/01/2015
L	MOBILIER	10	12/01/2015
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	12/01/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	12/01/2015
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	12/01/2015
L	COFFRE-FORT	20	12/01/2015
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	12/01/2015
L	APPAREIL DE LEVAGE, ASCENSEUR	20	12/01/2015
L	EQUIPEMENT GARAGES ET ATELIERS	10	12/01/2015
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	10	12/01/2015
L	EQUIPEMENT SPORTIF	10	12/01/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	12/01/2015
L	PLANTATION	15	12/01/2015
L	AUTRE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	15	12/01/2015
L	BATIMENT LEGER, ABRIS	10	12/01/2015
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT, INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIE	15	12/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	229,80		0,00	229,80	0,00	229,80
Créances non recouvrées	229,80		0,00	229,80	0,00	229,80
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	229,80		0,00	229,80	0,00	229,80
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		56 605,00	I 56 605,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		27 110,00	27 110,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	27 110,00	27 110,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 495,00	29 495,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 502,00	23 502,00
020	Dépenses imprévues	5 993,00	5 993,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	56 605,00	4 743,00	0,00	61 348,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		489 212,00	489 212,00
Ressources propres externes de l'année (a)		32 405,00	32 405,00
10222	FCTVA	22 821,00	22 821,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	9 584,00	9 584,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		456 807,00	456 807,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	71,00	71,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	200,00	200,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	453,00	453,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	122,00	122,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 627,00	2 627,00
281316	Equipements de cimetière	320,00	320,00
281318	Autres bâtiments publics	13 218,00	13 218,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 216,00	6 216,00
28138	Autres constructions	8 035,00	8 035,00
28152	Installations de voirie	13 322,00	13 322,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 853,00	1 853,00
281534	Réseaux d'électrification	1 511,00	1 511,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 138,00	1 138,00
281571	Matériel roulant	4 014,00	4 014,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 046,00	1 046,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 008,00	1 008,00
28182	Matériel de transport	1 621,00	1 621,00
28183	Matériel de bureau et informatique	831,00	831,00
28184	Mobilier	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	2 551,00	2 551,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	396 500,00	396 500,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	489 212,00	0,00	10 734,00	0,00	499 946,00
---	-------------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	61 348,00
Ressources propres disponibles	IV	499 946,00
Solde	V = IV – II (6)	438 598,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,54	1,54	1,54	0,00	1,54
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	1,00	0,54	1,54	1,54	0,00	1,54
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,30	2,30	2,30	0,00	2,30
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Agent de maîtrise	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,84	3,84	3,84	0,00	3,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOS DE DAVAYE-VERGISSON		sans fiscalité propre	140 600,00
SIGALE		sans fiscalité propre	11 384,00
SYNDICAT DU HAMEAU DE L'EAU VIVE		sans fiscalité propre	406,00
SYDESL		sans fiscalité propre	1 260,00
MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION		fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	723 700,00	7,11	41,94	0,00	303 519,78	7,11
TFPNB	120 400,00	6,97	50,08	0,00	60 296,32	6,97
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	128 678,00	0,00	13,90	0,00	17 886,24	0,00
TOTAL	972 778,00	23,41			381 702,34	12,35

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par (1), *Mme Anne-Sophie FAURE, adjointe aux Finances*
 A DAVAYE, le 03/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A DAVAYE, le 03/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AYARI Vincent		
BADET Anne		
BOURDON Stéphanie		
CORTINOVIS Romain		
Du ROURE Michel		
FAURE Anne-Sophie		
FERNANDES RICARDO Jennifer		
FLEURY Michel		
GEOFFROY David		
KAISER Gérard		
MULLIER Christian		
NOGUE Alice		
POINT Chantal		
SIGNORET Jérôme	<i>pouvoir à Christian MULLIER</i>	<i>P.O. E. [Signature]</i>
TROUILLET Jennifer	<i>pouvoir à Anne-Sophie FAURE</i>	<i>P.O. [Signature]</i>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A DAVAYE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.